canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Direction générale du territoire
et du logement
Avenue de l'Université 5
1014 Lausanne
www.vd.ch/dgtl

Municipalité
de la Commune de Moiry
Place de l'Eglise 2
1148 Moiry

Personne de contact : Simon Stoeri
T 021 316 75 98
E simon.stoeri@vd.ch
N/réf. 187296 - SSI/mrn

Lausanne, le 4 janvier 2024

Commune de Moiry
Plan d'affectation communal
Constatation de l'entrée en vigueur et retour de plans

Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux,

À la suite de l'approbation du Département des institutions, du territoire et du sport (DITS) le 19 octobre 2023, nous constatons que l'objet cité en titre est entré en vigueur à la date de l'approbation.

Dès lors, nous avons l'avantage de vous remettre, en annexe, un exemplaire du dossier.

Un dossier reste dans nos archives. Une fois que le plan et le règlement auront été scannés, nous vous en transmettrons une copie informatique par courriel, ainsi qu'à M. le Voyer de la Région Est.

Nous vous conseillons d'afficher au pilier public de votre commune cette constatation d'entrée en vigueur afin que tous vos concitoyens en soient informés. Par ailleurs, nous vous informons que nous publions cette constatation d'entrée en vigueur dans la prochaine édition de la Feuille des avis officiels.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux, nos meilleures salutations.

Yves Noirjean
directeur de l'aménagement

Simon Stoeri
urbaniste

Annexes
ment.
Copies
Préfecture de et à Morges
Voyer de la Région Est
DGMR
DGTL / resp digitalisation Cendo n° 187296